



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



06017650

Déposé au greffe du Tribunal de

commerce de Tournai, le
Greffe 28 DEC. 2005

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination
(en entier)

BOURSE D'EQUIPAGE BARRY

Forme juridique : ASBL

Siège Résidence J. Bary, 6, 7534 BARRY

N° d'entreprise 422.886.544

Objet de l'acte : Modifications : changement de siège social

ANNEXE MONITEUR BELGE

DU 13 MAI 1982

N° D'ENTREPRISE :

422886544

ASBL BOURSE D'EQUIPAGE

BARRY

Résidence J. Bary 6

7534 BARRY

ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE

DE

TOURNAI

Changement de siège social

Bourse d'équipage

Barry

Numéro d'identification : 5072/82

L'article 2 des status est modifié comme suit : "Art. 2. Son siège social est établi à 7500 Tournai, rue de l'Escalette, 97.

Il pourra être transféré par décision du conseil d'administration dans tout autre lieu de l'arrondissement judiciaire de Tournai.

Toute modification du siège social doit être publiée dans le mois aux annexes au Moniteur belge. "

La présente décision a été prise suite à l'assemblée générale du 18 février 2005 et à l'assemblée générale du 29 avril 2005 conformément à la procédure prévue à l'article 8, §4 de la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations

certifié conforme par André Robberechtsadministrateur délégué et Philippe Dumont, administrateur.

Mentionner sur la dernière page du Volet BAu recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature